



## **AMPHITRIA : UNE STATION D'ÉPURATION MODERNE EN CONSTANTE ÉVOLUTION**

À l'initiative du CIL Ouest et Sud (Cillsos), la direction du site a accepté, à titre exceptionnel, d'organiser une visite partielle de la station au profit du Collectif des CIL de La Seyne-sur-Mer.

### **1) POURQUOI ICI ?**

D'autres implantations littorales ou plus à l'intérieur des terres ont pu être envisagées dans le passé, lors des premières études.

La rade de Toulon étant un espace semi-clos, tout rejet massif y était inenvisageable.

Remplaçant l'ancestral "torpilleur" (citerne d'eaux usées tirée par un cheval à travers les rues), un émissaire reliant le centre-ville au cap Sicié était déjà pré-existant.

Durant la Seconde Guerre mondiale, il fut d'ailleurs l'objet d'une tragédie lors d'un mouvement de foule au cours d'un bombardement avec un bilan de plusieurs dizaines de victimes.

Cette installation favorisa le choix de ce site dans le respect de contraintes écologiques fortes impactant aussi l'architecture du bâtiment.

### **2) ÉVOLUTION ET TRAVAUX SUR LES INSTALLATIONS**

Ayant fait l'objet de travaux récemment, le four est actuellement à l'arrêt pour un mois pour une maintenance annuelle. Dans l'attente, les boues issues d'Amphitria sont envoyées en centre de compostage agréé.

Activée très récemment, la valorisation de l'énergie des fumées du four permet d'assurer 37% de la consommation électrique de la station. Ces fumées très calorigènes chauffent une chaudière où un circuit d'eau produit de la vapeur qu'une turbine transforme en énergie électrique.

L'étape de traitement biologique des eaux, mis en place en 2002, a permis d'atteindre 98% d'épuration. Certains résidus médicamenteux biodégradables sont traités par cette usine, d'autres non. La station n'a pas d'exigence réglementaire sur ces polluants. Ce sont des bactéries dites aérobies (besoin d'air pour proliférer) qui contribuent à l'épuration finale des effluents.

De lourds et onéreux travaux vont intervenir sur la façade maritime de la station. Les "casquettes" de béton (sortes d'auvents) et les façades, dégradées par le temps et la mer, vont être refaites, les huisseries changées. La digue protectrice des coups de mers a été confortée en 2023-2024 et les filets de protection côté falaise ont été changés en 2020.

### **3) SURCHARGE DES RÉSEAUX**

Amphitria rejette quotidiennement entre 55.000 et 60.000 m<sup>3</sup> d'effluents traités en mer. Ce volume peut atteindre plus de 100.000 m<sup>3</sup>/jour après les pluies d'épisodes dits cévenols (rebaptisés chez nous épisodes méditerranéens).

Deux causes à cet énorme surplus : les fractures du réseau et majoritairement les branchements privés frauduleux du pluvial dans les égouts. Des améliorations sont constatées suites aux travaux de remplacement de conduites et aux contrôles des particuliers qui vont se durcir à l'avenir.

### **4) RECYCLAGE DES EFFLUENTS ET RÉGLEMENTATION EUROPÉENNE**

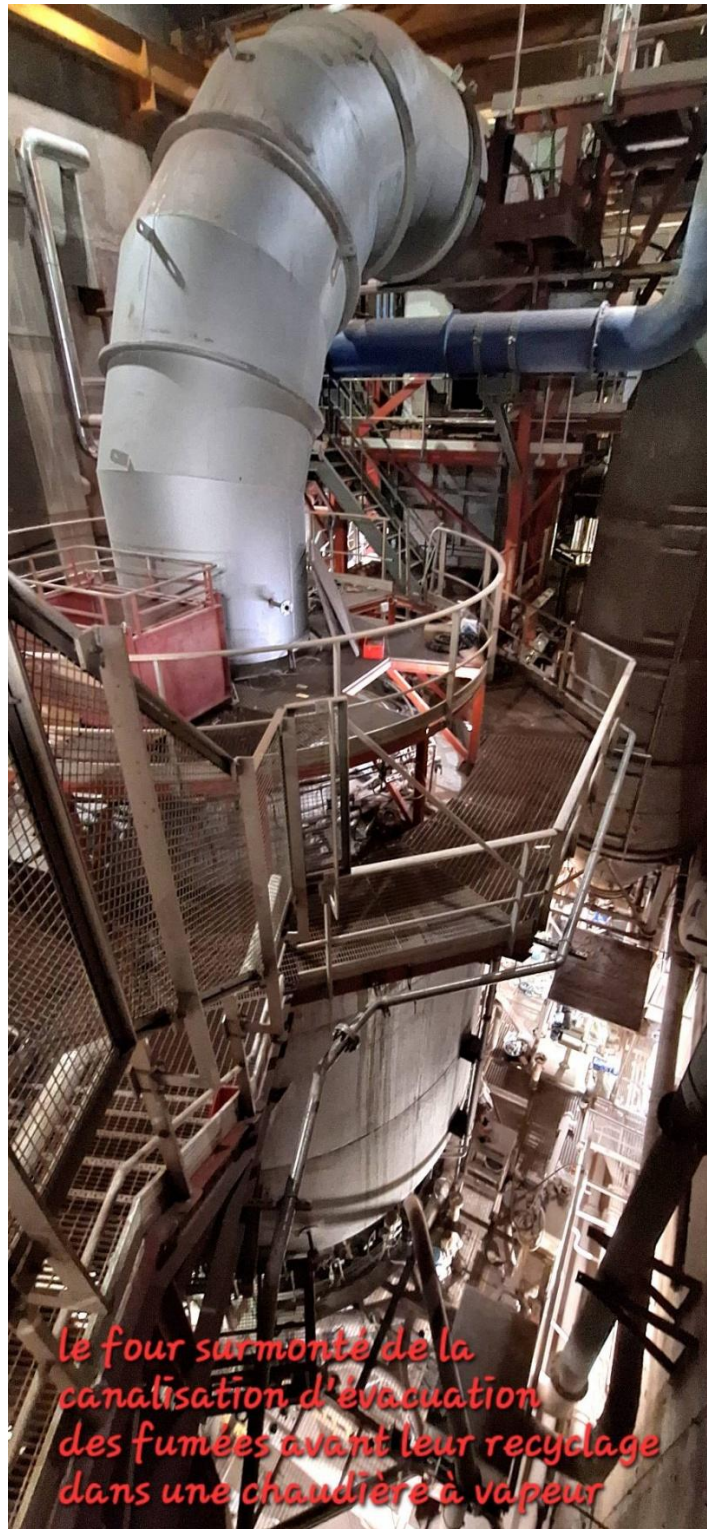
Question sensible, ce recyclage fait l'objet actuellement d'études qui entrent en phase terminale. La décision sera à la fois technique, économique et politique.

L'objectif de l'Union Européenne est de réduire de 10% les prélèvements nationaux d'eau, c'est-à-dire les prélèvements dans le milieu pour en faire usage ensuite (exemple : potabilisation, arrosage, nettoyage, industrie, etc). L'objectif ne porte pas sur le volume d'eau traitée. Mais le fait de réutiliser des eaux usées traitées (REUT) pour les usages autorisés est une des solutions pour parvenir à cet objectif puisque l'eau de REUT vient en substitution au lieu de prélever directement les volumes dans la ressource et le milieu.

Comme toute réglementation européenne, en cas de non-respect par la France, l'Europe peut appliquer des pénalités au niveau national. Elles peuvent être financières, administratives ou autre. Mais, concernant ce sujet, nous n'en sommes pas encore là.

Mais comment trouver un usage quotidien à 5 à 6000 m<sup>3</sup> d'eau traitée mais non consommable pour les populations ? Et quel prix du m<sup>3</sup> recyclé serait-il acceptable face aux investissements conséquents nécessaires ?

Rédacteur : Jean Huillet.





*turbine alimentée par la vapeur issue du recyclage des fumées du four et produisant 37% de la consommation électrique de la station*



*centrifugeuses participant à la séparation des éléments à épurer en fonction de leur masse.*



*en de multiples endroits apparaît la falaise originelle.*



